

La séance du CSEE s'est déroulée le 25 avril 2023 présidée par le Directeur Régional & le DRH à Rochefort

Les infos du Président

La DG a été accueillie mardi 18 avril dans le centre de Niort

Accueil de la Vice-Présidente du Conseil Régionale Karine DESROSES dans le centre du Vigeant et elle a également visité le site de Périgny (Nautisme) cette même semaine.

Le DR va rencontrer le Préfet et Sous-Préfet le 2 mai 2023.

À partir de mercredi ou jeudi prochain, on aura la présentation de l'AO.

Le PRF 4^{ème} campagne 2022, sur les 30 premières réponses nous avons gagné 16 lots et perdu 14 lots. Il reste 33 lots et 5 demandes de négociations supplémentaires.

Lots gagnés

- Habilitation dans les métiers des travaux publics en Corrèze (géomètre, chef de chantier...) **et la CGT signale qu'il n'y aura plus de formateur Géomètre puisqu'il démissionne.**
- Travaux du bâtiment en Vienne
- Métiers du BTP Bureau d'étude et encadrement en Haute-Vienne
- Métiers Bureau d'étude en Gironde et Vienne
- Métiers de l'équipement en confort climatique en Pyrénées-Atlantiques
- Métiers de la réparation automobile en Pyrénées-Atlantiques
- Métiers de la réparation de cycles en Charente-Maritime et en Pyrénées-Atlantiques
- Métiers de l'équipement industriel (technicien usinage) en Gironde **et la CGT signale qu'il n'y aura plus de formateur Usinage puisqu'il démissionne.**
- Métiers de l'industrie nucléaire en Gironde (Bègles)
- Technicien de maintenance industrielle en Vienne
- Soudeur multi procédés en Gironde, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne et **la CGT signale qu'il n'y aura plus de formateur Soudeur à Bègles puisqu'il démissionne.**
- Métiers de la maroquinerie en Vienne

Lots perdus

- Travaux du bâtiment en Vienne
- Métiers de la rénovation énergétique en Gironde
- Métiers de l'équipement industriel (CIMA) en Pyrénées-Atlantiques
- Métiers de l'industrie TEEE en Haute-Vienne
- Soudeur multi procédés à Agen et Villeneuve-sur-Lot
- 3 lots de transport et logistique en Corrèze
- Technicien supérieur en logistique en Gironde et Pyrénées-Atlantiques
- Actions préparatoires aux métiers numériques et informatiques en Dordogne
- Métiers de l'administration et sécurité des réseaux en Pyrénées-Atlantiques
- 4 lots sur les métiers de l'assistance informatique en Gironde, dans les Landes, en Lot-et-Garonne et enfin dans les Pyrénées Atlantiques

Une programmation ambitieuse sur les métiers de la sécurité événementielle pour répondre à des besoins forts tels que Jeux Olympiques et coupe du monde de rugby. Déjà 6 POEI à Brive. Les sites impactés sont Rochefort, Châtelerault, Angoulême, Limoges, Brive, Bayonne et enfin Périgueux et Bordeaux qui sont en cours d'habilitation.

Aujourd'hui nous avons 3590 stagiaires dans nos centres, mais la cible est à 4000, **c'est encore 60 de moins que le mois dernier et moins 500 (- 600 PRF et +100 Marché privé) par rapport à 2022**. À pareille époque on avait 122 actions PRF actives alors qu'il en reste que 39 aujourd'hui. Le DR dit la commande n'est pas là. Urgence absolue d'aller sur l'apprentissage.

Le DR nous parle de la complémentarité avec France Travail, oh surprise cela fait longtemps que la CGT interpelle la Direction lors des CSEE sur ce sujet... Et pourtant à chaque fois on a eu droit à du « no comment », « je ne suis au courant de rien », « peut-être », « nous ne savons pas ». Enfin le DR nous dit que l'Afpa va accompagner les publics en tant qu'opérateur de formation.

À la CGT, nous avons beaucoup à dire sur France Travail et nous vous tiendrons au courant pour savoir à quelle sauce nous serons mangés...

le DR souhaite que les DC représentent le dossier d'Ambition Territoire dans les centres.

Présentation et vote du bilan financier du CSEE 2022

La Section des ASC (Activités Sociales et Culturelles)

Les transactions significatives au titre de l'exercice 2022 sont les suivantes :

Illicado Chèques cadeaux ASC 53 344,89 €
(43.209,14 € Chq cadeaux Noël salariés + 10.135,75 € Chq cadeaux Noël enfants des salariés)

ANCV Chèques vacances ASC 54 704,70 €

Cabinet Boisseau Honoraires comptables 4 440,00 €

En moyenne, le comité a participé à hauteur de 71,07 € par salarié bénéficiaire pour les chèques cadeaux adultes et 54,20 € pour les chèques cadeaux enfants

Le CSEE AFPA NA a perçu au cours de l'exercice 2022 un montant total de subvention de 131.432,23 € pour la section des ASC.

L'exercice clos au 31 décembre 2022 de la section des ASC du CSEE se solde par un déficit de -34 207,78 € au lieu d'un excédent de 12 146,06 € en 2021 donc une différence de - 46 173,84 € entre 2022 et 2021 correspondant à une augmentation de déficit de 380 %.

La Section des AEP (Attributions Économiques et Professionnelles)

Le compte de résultat des AEP présente un excédent (total des produits - total des charges) de 32 831,04 € en 2022 au lieu de 20 913,38 € en 2021 donc une variation de + 11 917,66 € correspondant à une augmentation de l'excédent de + 57%.

Les charges de la section AEP :

Des fournitures administratives 146,32 €	2 985,45 €	Des abonnements	4
Des honoraires comptables 836,60 €	4 440,00 €	Des honoraires de formation	1
Des voyages et déplacements 80,40 €	11 411,70€	Des frais bancaires	

L'exercice clos au 31 décembre 2022 de la section des AEP du CSEE se solde par un excédent de 32.831,04 €

Le résultat sur les ASC et AEP présente un déficit de - 1 196,74 €

1) Présentation des comptes annuels : Approuvé

Votes : Abstentions 3 voix Pour 9 voix

2) La proposition d'affecter l'excédent (10%) sur le compte des ASC : Approuvé

Votes : Pour 12 voix

3) La validation des infos qualitatives sur la gestion financière : Approuvé

Votes : Abstentions 2 voix Pour 7 voix Contre 3 voix

4) Aucune convention passée

Votes à l'unanimité des présents

Désignation d'un membre de la COMECO

Désignation d'un membre de la Commission Economique pour remplacer Denis CALES de la délégation CGT qui part en retraite.

Véronique JOUFFRILLON à l'unanimité des présents

La délégation CGT présente son nouveau Représentant Syndical au CSEE, Benoît OSSUL remplace Denis CALES sur le départ en retraite. Nous sommes très contents de l'accueillir et nous remercions Denis pour tous ses bons et loyaux services.

Infoconsultation Commission de reclassement

Un salarié déclaré inapte à son poste de travail par la médecine du travail souhaite faire une formation pour changer de poste et être affecté en région Occitanie.

À ce jour, la Direction lui a proposé 3 offres d'emploi dans des régions différentes, mais en aucun lien avec les desideratas du salarié. Le salarié concerné a fait part de son désir de bilan de compétences en vue de faire une formation de CIP.

On se demande, si tout a été mis en œuvre pour accéder au reclassement de ce salarié. La délégation CGT par la voie de son Représentant Syndical était d'accord avec le salarié sur le bilan de compétences lors de la commission du 20 avril 2023.

La Délégation CGT aujourd'hui vote CONTRE par crainte que l'issue n'aboutisse à un licenciement, c'est totalement contraire aux valeurs CGT.

CFDT 4 voix pour CGC 3 voix pour FO 2 voix Contre CGT 3 voix Contre

Donc 7 voix POUR et seulement 5 voix CONTRE

État des lieux des salles QVT/centre & entretien

Centre	Salle QVT	Ouverture	Entretien
Agen	OUI	Fin 2022	Utilisateurs
Angoulême	OUI	févr-23	Utilisateurs
Bayonne	OUI	Mi 2022	Derich/Util
Bègles	OUI	oct-22	Derich/Util
Brive	OUI	avr-23	Utilisateurs
Caudéran	OUI	janv-23	Derich/Util
Châtelleraut	OUI	mars-23	Utilisateurs
DR	OUI	avr-22	Utilisateurs
Égletes	OUI	févr-23	Utilisateurs
Guéret	OUI	févr-22	Utilisateurs
Le Vigeant	OUI	juin-22	Utilisateurs
Limoges Babylone	OUI	Mi 2022	Utilisateurs
Limoges Romanet	NON	sept-23	Utilisateurs
Mont-de-Marsan	OUI	Mi 2022	Derich/Util
Niort	OUI	déc-22	Utilisateurs
Pau	NON	Mi 2023	
Périgueux Admin	OUI	Début 2023	Utilisateurs
Périgueux Pédago	OUI	2021	Utilisateurs
Pessac	NON	avr-23	
Rochefort	NON	sept-23	

Pour la CGT, pourquoi existe-t-il encore des centres sans salle QVT alors que le matériel pour les équiper est déjà acheté ? Le matériel risque de disparaître, de s'abîmer, etc. Angoulême, Châtelleraut, Le Vigeant et Pau ne sont pas créés ou pas en service contrairement à ce qui est affiché sur le tableau fourni par la Direction !

Le DR pense que c'est au Directeur de centre de faire passer le message concernant le budget QVT et de demander aux salariés leurs avis et faire des propositions. **Rien n'empêche les RP de s'approprier le sujet pour informer tout le personnel et leur demander leur avis...**

Centre de Bègles

⊗ **Mise en conformité des machines en Chaudronnerie et Usinage (suite DREET)**

Réponse de la Direction :

« La mise en conformité des machines en Chaudronnerie et Usinage relève de la visite de l'inspection du travail de juillet 2021.

Lors du contrôle de décembre dernier (courrier IT remis lors du CSE de février 2023), le plateau usinage n'a pas du tout été vu. Un passage a eu lieu en chaudronnerie, mais a fait l'objet de très peu de remarques spécifiques, hormis :

- Sur la sécurité concernant le travail en hauteur du fait de la présence d'un échafaudage mobile dans l'atelier => il a été retiré
- Sur la présence d'un flexible détérioré => il a été changé
- Sur la protection des stagiaires lors des tâches ponctuelles de soudage, sachant qu'il n'y a pas en chaudronnerie d'extraction ventilation dans toutes les cabines comme il y en a en soudage. Nous avons devisé des EPI adaptés. Leur coût étant prohibitif (2 400 € par masque auto ventilé), nous nous sommes orientés vers l'utilisation exclusive des cabines dans lesquelles nous avons une ventilation efficace et conforme.

Le fichier suivi conformité soudure et Afem en PJ récapitule tous les travaux faits en chaudronnerie dans le cadre des mises en conformités effectuées en 2022 en corollaire de celles sur l'usinage suite au passage de l'inspection du travail. Les 2 derniers points apparaissant encore en cours (mise en place de protecteurs), ont été traités pour finir en interne.

S'agissant de l'usinage, le plateau était resté fermé jusqu'à avril 2022, le temps d'assurer la mise en conformité d'une partie des équipements. En l'occurrence, suite à un appui-conseil de l'IFS, nous avons avec notre prestataire AQMO assuré la mise en conformité d'un mix d'équipements numériques et conventionnels nous permettant d'accueillir en toute sécurité jusqu'à 14 stagiaires. »

À écouter la Direction, tout va bien dans le meilleur des mondes possibles, tellement bien que le formateur chaudronnerie embauché en CDI il y a un an a déjà démissionné et part début juin à la concurrence ! Le formateur usinage embauché en CDI, il y a quelques mois, a lui aussi posé sa démission et il nous quitte dans 2 mois. Tout comme le formateur soudure qui lui aussi a démissionné.

Donc 3 démissions en 15 jours sur des formations où nous avons remporté des lots PRF, mais tout va bien !

☉ **Surcharge de travail du formateur en chaudronnerie (nombre de stagiaires)**

Réponse de la Direction :

« Pour des raisons de rationalisation du fait d'un manque important de stagiaires, mais aussi du fait de l'absence pour maladie du formateur soudage en janvier et février 2023, Mr XXX, formateur chaudronnerie, a en effet géré seul un collectif moyen d'une vingtaine de stagiaires pendant quelques semaines Mr XXX, second formateur chaudronnerie, a quant à lui alternativement remplacé le formateur soudage pendant sa période d'AM et assuré l'intégration des stagiaires HSP.

Mr XXX a depuis réintégré le périmètre de la chaudronnerie, et nous avons bien 2 formateurs qui chapeautent la vingtaine de stagiaires. »

La délégation CGT va être vigilante sur l'appui que le formateur est supposé avoir lors des vacances et des absences du formateur titulaire.

☉ **Devenir de la formation amiante et des recyclages SS3 et SS4**

Réponse de la Direction :

« Le contexte est identique au point précédent. Mr XXX, formateur amiante, a la responsabilité de la formation HSP OCA (0 stagiaire depuis bien longtemps) et des formations réglementaires courtes au bénéfice de salariés du marché privé. Le constat de début 2023 était que M. XXX organisait chaque semaine des sessions réglementaires pour des collectifs de stagiaires faibles

(3/4 en moyenne), ne permettant ni de rentabiliser ni de rationaliser. Nous avons pris le parti d'inverser la mécanique en imposant aux entreprises des dates de session nous permettant des regroupements, plutôt que de définir notre planification selon les desideratas des entreprises. Cela nous permet en parallèle de détacher le formateur sur des semaines d'études pour lesquelles nous sommes rémunérés.

Il y a certes une période de calage et d'éducation des entreprises à ces temps fixés, mais ce passage était nécessaire. »

La délégation CGT reprend le dicton « quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage », pourquoi un tel traitement ? C'est un des seuls centres à le faire... Nous allons encore faire le jeu de la concurrence. On se pose des questions sur la notion de seuil de rentabilité de cette formation, car la partie marché privé est d'un montant conséquent par stagiaire...

La CGT pose la question « pourquoi n'essayez-vous pas de garder les salariés qui démissionnent ? », le DR nous répond « si les gens veulent partir, ils sont libres et ils font ce qu'ils veulent. Moi ce qui m'intéresse c'est la continuité de service c'est tout. L'Afpa ne retient personne. »

La CGT est scandalisée de tels propos, cette Agence n'en a rien à faire des salariés, seul compte qu'un autre salarié fera le boulot et les HTS, bien ou mal on s'en fout pourvu que les formations soient assurées...

Salariés & délocalisations Promo 16-18, mobilité temporaire ?

Réponse de la Direction :

« Dans le cadre de l'accord GEPP, Point II-1-1

La mobilité temporaire peut-être mise en œuvre au sein des différents établissements de l'Afpa :

- Dans le cadre d'un souhait de mobilité exprimé par le salarié à l'occasion de l'entretien annuel d'activité ou de l'entretien professionnel,
- En cas de manque d'activité du salarié. »

En Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre des délocalisations des ateliers promo 16-18, nous étudions actuellement une situation dans l'attente des éléments de cadrages nationaux. »

La CGT alerte sur le mal être extrêmement important qui impacte les salariés CDD de la promo 16-18 de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes. Ils sont dans une situation qui n'est pas tenable avec des contrats et des avenants de 13 semaines pour certains. Ils ont le sentiment que leur travail n'est pas reconnu et ils n'arrivent même pas à se projeter pour finir leur mission auprès des jeunes. Pour certains, ils ont été embauchés en qualité de formateurs et ensuite l'intitulé du nouveau contrat a changé en CIP (pour ceux qui ont le diplôme)... En ce qui concerne l'éloignement du lieu de travail et de leur centre de rattachement en cours de contrat, cela implique des frais et pourtant la GEPP est claire sur le nouveau poste allongeant la distance parcourue, etc. Le DRH doit voir les cas par cas.

Le DR dit reconnaître le travail effectué et dont il les en remercie...

Pour la CGT c'est de la cuisine voire de la tambouille et ce n'est pas admissible qu'on traite les personnes de cette façon. En effet, 1 contrat et 2 avenants et c'est la période de carence (1/3 temps du travail effectué et retraduit en jours ouvrés).

L'alerte a été donnée, maintenant la balle est dans le camp de la Direction. Nous espérons qu'elle va rentrer en contact avec le terrain et qu'elle va revoir sa politique RH sur la durée des contrats, leur lieu de travail et sur la considération apportée ainsi que le soutien.

Informations par site délocalisé

☉ La prestation de nettoyage est-elle en place ?

Centre	Ville Location	Utilisation	NETTOYAGE LOCAUX		Médecine du Travail de rattachement	Restauration collective
			Prestation DERICHEBOURG	Autres Précisez (inclus dans les charges, Nom du prestataire commun à différents locaux....)		
BEGLES	CENON	PROMO 15-18			AHI33	NON
BEGLES	LANGON	PROMO 15-18			AHI33	NON
PERIGUEUX	BERGERAC	FORMATION	OUI		SIST24	NON
PERIGUEUX	BERGERAC	PROMO 15-18		Inclus dans location	SIST24	NON
PERIGUEUX	SAINT ASTIER	PROMO 15-18			SIST24	NON
PERIGUEUX	NONTRON	PROMO 15-18			SIST24	NON
AGEN - FOULAYRONNES	FOULAYRONNES	FORMATION	OUI		CIST47	NON
AGEN - FOULAYRONNES	LAVARDAC	PROMO 15-18		Inclus dans location	CIST47	NON
AGEN - FOULAYRONNES	PORT STE MARIE	PROMO 15-18		Inclus dans location	CIST47	NON
AGEN - FOULAYRONNES	VILLENEUVE SUR LOT	PROMO 15-18		baill terminé	CIST47	NON
AGEN - FOULAYRONNES	VILLENEUVE SUR LOT	FORMATION PROMO 15-18	OUI		CIST47	NON
AGEN - FOULAYRONNES	MARMANDE	FORMATION		Inclus dans les charges	CIST47	OUI
PESSAC	PESSAC	FORMATION	OUI		AHI33	NON
PAU	PAU	FORMATION		Inclus dans les charges	PRISSM	NON
BAYONNE	CIBOURE	PROMO 15-18		Inclus dans le bail	SIMETRA	NON
MONT DE MARSAN	DAX	PROMO 15-18		Inclus dans les charges	SSTL	NON
MONT DE MARSAN	MONT DE MARSAN	PROMO 15-18	OUI		SSTL	NON
BRIVE	ST PANTALEON	FORMATION			SPST Corrèze	NON
BRIVE	TULLE	PROMO 15-18		Inclus dans la mise à dispo	SPST Corrèze	NON
ROCHEFORT	LA ROCHELLE	PROMO 15-18		Inclus dans les charges	APAS	NON
ROCHEFORT	ST PIERRE d'OLERON	PROMO 15-18		Inclus dans les charges	APAS	NON
ROCHEFORT	SAINTE	FORMATION PROMO 15-18		Inclus dans les charges	APAS	NON
ROCHEFORT	BOURCEFRANC-LE-CHAPUS	FORMATION PROMO 15-18		Inclus dans les charges	APAS	NON
ROCHEFORT	SAINTE JEAN D'ANGELY	PROMO 15-18		Inclus dans les charges	APAS	NON
NIORT	BRESSUIRE	PROMO 15-18		à la charge des occupants	SIST79	NON
NIORT	THOUARS	PROMO 15-18		Inclus dans les charges	SIST79	NON
MORNAC	ANGOULÊME	PROMO 15-18			SISTA	NON
MORNAC	RUELLE SUR TOUVRE	FORMATION	OUI		SISTA	NON

☉ Un service de restauration est-il en place ? Des chèques repas ?

S'il n'y a pas de restauration collective sur place, les salariés ont la possibilité de bénéficier de tickets restaurant, **La CGT demande au DRH de vérifier que c'est également valable pour les stagiaires.**

☉ Transport

La Direction a botté en touche !

☉ Quel est le statut des RH (cdd, cdi, avenant, lettre de mission ou intérim)

Pour l'ensemble des "sites délocalisés NA", 27 CDD et 4 CDI

☉ Médecine du travail de rattachement

Les salariés restent tous rattachés à leur centre donc à la Médecine du Travail dont celui-ci dépend

État des lieux des Pôles Accompagnement

☉ Sous forme de tableau, qui fait quoi par centre ?

Le tableau qui nous a été transmis est plus que touffu et pas facilement lisible, avec beaucoup d'erreurs. Des noms qui apparaissent dans ce tableau et pour certains qui ne font plus partie du personnel depuis novembre 2022 !!!

Ce tableau n'est pas représentatif du travail effectué, quel dommage d'être éloigné de la réalité. La CGT conseille de demander au salarié ce qu'ils font réellement et la Direction pourra remplir le tableau correctement même si un gros travail a été fait par l'équipe d'appui de la direction.

On peut regretter qu'il n'y ait pas assez de personnel dédié à la remise à niveau dans le cadre du HSP. Pour preuve à Bègles il n'y a plus de remise à niveau ! Et peu de RH sur le positionnement/recrutement qui est pourtant la clé d'entrée en formation !

Apprentissage

☉ Quels moyens sont mis en œuvre pour atteindre les objectifs de 2023 ?

On va y travailler dit le DR, lorsqu'on aura des prescriptions, il y en a que l'on dirigera vers le HSP et d'autres qu'on dirigera vers l'apprentissage donc au commercial pour qu'il gère.

Aujourd'hui nous avons 300 alternants et l'objectif pour 2025 c'est 1000.

☉ Le poste de Chargé(e) de recrutement entreprise est-il toujours d'actualité ?

Non !!!

Suivi de la mise en place en région de l'accord GEPP

☉ Liste des référents métier

Les référents métiers sont désignés après un processus porté par la Direction du développement

RH basé sur des groupes de travail transversaux et ne sont actuellement pas désignés.

☉ **Apprentissage : combien de salariés concernés par l'abondement en 2022 ?**

Chaque alternant est accompagné par un tuteur ou un maître d'apprentissage désigné et formé, à ce jour nous recensons une cinquantaine de personnes. Nous sommes sur ce point en attente du cadrage national pour application et mise en place.

☉ **La date de la revue des alternants 2023 est-elle fixée ?**

Comme indiqué dans l'accord, une revue alternant doit être effectuée. Nous prévoyons d'organiser cette revue dans le cadre de la revue globale RH habituellement programmée en juin/juillet. En parallèle, nous travaillons sur le déploiement des entretiens « 2 mois avant la fin des contrats » qui figure également dans l'accord.

☉ **Combien d'ateliers « coup de pouce alternant » ont été réalisés en 2022 ?**

« Les ateliers coup de pouce » sont en cours d'élaboration et n'ont pas été dispensés en 2022. La Région NA a proposé l'ouverture d'une plateforme Teams régionale construite pour accompagner les alternants sur les sujets qui peuvent les concerner. Les ateliers coup de pouce s'appuieront sur le contenu de cet espace. Nous sommes en attente de la validation nationale pour déploiement.

La CGT interpelle « Pouvez-vous nous parler des référents métiers, comment vont-ils être choisis ? » La réponse du DRH « NON », ça a le mérite d'être clair, mais après réflexion, le DR nous répond qu'ils vont prendre le temps de se renseigner et qu'ils reviendront vers nous.

Les réponses obtenues ne sont qu'un « copier-coller » des articles de la GEPP, ni plus ni moins.

Point sur la présentation au CSEE d'Affpa village par chaque directeur de centre

Il va y avoir des réunions qui vont se tenir dans les centres.

C'est donc une fin de non-recevoir pour les élus du CSEE. Encore une preuve du dialogue social dans notre belle région...

Bilan qualitatif et quantitatif de l'utilisation de Métis par les formateurs

- Bilan Quantitatif :

Taux de Création de parcours par offre / 78,59%

Taux de Création de parcours par stagiaires / 79,66%

- Bilan Qualitatif :

Taux de fréquentation stagiaires J-30 / 78%

Le DR nous parle de l'outil Power Bi, la CGT lui demande qui utilise cet outil, parce qu'autour de cette table personne en a entendu parler. **Le DR pense que tout le monde l'utilise sauf les élus !**

La CGT lui répond que nous savons qu'il a peu de considération pour les élus et qu'ils pensent que nous ne travaillons pas et que le terme de travail ne semble pas être associé aux élus (humour). En réalité cet outil est utilisé par la ligne managériale ! Voilà pourquoi le commun des mortels salariés de l'Afpa (dont font partie les élu(e)s du CSEE) ignore son existence...

Questions diverses

1. **Carnet d'adresses Outlook vide pour DR Aquitaine, Limousin et Poitou Charente et inexistant pour DR Nouvelle-Aquitaine ?**

L'information va être remontée par le service informatique au national.

2. **Qu'avez-vous prévu pour le remplacement de Denis CALES en tant que RP sur le site de Limoges ?**

Le DRH a prévu de faire un appel à candidatures fin mai avec un vote du CSEE en juin 2023.

3. **Que devient notre DRA, nous avons vu que son poste est en recrutement ?**

Le DRA démissionne et quitte l'entreprise fin juin début juillet. **Une démission de plus !**

4. **Rappel des règles de présence des responsables sur les centres ? Certains centres se retrouvent sans équipe de Direction régulièrement et donc sans savoir vers qui se tourner en cas de problème. Manque de communication, les plannings ne sont pas bons...**

Le DRH a prévu un rappel des règles lors du prochain CODIR qui se déroule aujourd'hui.

**Prochain CSEE
23 mai 2023 à Pessac**

Prenez votre carte de fidélité !

Elle vous donne assistance juridique assistance de solidarité et de fraternités toute votre vie de salarié ou de retraité.

Surtout elle vous donne toute la force et le poids nécessaires, pour exister, pour lutter, pour vous indigner ! et conserver et renforcer vos conquies.



Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

www.cgt.fr



Vos élus CGT au CSEE Titulaires :

Véronique JOUFFRILLON Carima MAHAOUI Alban LEROUSSEAUD- Sylvain ROCH

Votre élue suppléante : Marion LESUEUR

Votre Représentant CGT au CSEE : Denis CALES



Bulletin d'adhésion

Syndicat Nouvelle Aquitaine du Personnel de l'AFPA

**CGT AFPA
57 avenue Bernadotte
17300 ROCHEFORT**

Je soussigné(e) M. Mme Mlle adhère à la C.G.T.
(nom et prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse

Téléphone/...../...../.....

Portable/...../...../.....

Mél

Etablissement :

Date d'adhésion/...../.....

Salaire mensuel net : €

Cotisation : 1% du salaire net €

Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature de l'adhérent :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

M. Mme Mlle

Nom, Prénom

Adresse

Code postal Ville

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Etabliss¹ Guichet N° de compte Clé RIB

Date/...../..... Signature de l'adhérent

NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR

CCM NIORT
11 RUE ERNEST PEROCHON
BP 183
79008 NIORT CEDEX

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Nom

Adresse

Code postal Ville

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou POSTAL

La CGT vous informe : cgtafpa.org à consulter sans modération

REJOIGNEZ-NOUS CGTAFPANA@gmail.com

Soyons vigilants et solidaires si nous voulons conserver nos acquis... sinon nous perdrons tout !

Contactez-nous les Délégués Syndicaux Régionaux :

Alban LEROUSSEAUD pour l'Aquitaine au 06 60 75 17 06

Sylvain ROCH pour le Limousin au 06 40 14 05 10

Véronique JOUFFRILLON pour le Poitou-Charentes au 06 33 75 80 00

Benoit OSSUL pour RS au CSEE au 06 45 43 51 15